

Reçu le :	
Réservé au service :	
Code Famille :	
Saisi le :	



**ANNÉE  
SCOLAIRE  
2019/2020**

## DEMANDE D'INSCRIPTION AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

A remplir directement sur l'Espace Ecole <https://espace-ecole.ville-bron.fr>

A envoyer : Ville de Bron - Place de Weingarten - CS n°30012 - 69671 BRON Cedex)

A déposer : Pôle de Services Municipaux - 21, place du 11 Novembre 1918 - 69500 BRON

**Avant le 31 mai 2019**

### L'enfant

Coordonnées de l'enfant	
Nom : .....	Prénom : .....
Né(e) le : ..... à .....	Dept : .....
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	

### Parents

Responsable légal 1 de l'enfant
Nom Prénom .....
.....
Nom de jeune fille .....
Né(e) le : .....
Exerce l'autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse : .....
CP : ..... Ville : .....
Tél. : ..... Port. ....
Mail : .....
Employeur : .....
Profession : .....
Tél professionnel : .....
<input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/> séparé <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> pacsé <input type="checkbox"/> autre

Responsable légal 2 de l'enfant
Nom Prénom .....
.....
Nom de jeune fille .....
Né(e) le : .....
Exerce l'autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse : .....
CP : ..... Ville : .....
Tél. : ..... Port. ....
Mail : .....
Employeur : .....
Profession : .....
Tél professionnel : .....
<input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/> séparé <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> pacsé <input type="checkbox"/> autre

### Personnes habilitées à venir chercher votre enfant (pas plus de 3 personnes hors membres du foyer)

La personne doit avoir plus de 13 ans.

	Nom	Prénom	Téléphone	Lien de parenté
1				
2				
3				

## Les modalités d'accès aux temps périscolaires sont décrites dans le règlement municipal des temps périscolaires.

La Ville de Bron recommande aux parents de veiller à ne pas rallonger le temps de présence de leur enfant par des réservations multiples aux différents temps périscolaires de la journée.

### Inscription à la garderie du matin

#### Choix des jours

1- Réservation à l'année : Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

2- Réservation occasionnelle :  Vous pouvez réserver des activités de façon occasionnelle, en vous connectant à votre Espace École <https://espace-ecole.ville-bron.fr>. La réservation doit être faite au minimum 3 jours calendaires avant la date souhaitée.

### Inscription à la restauration scolaire

#### Choix des jours

1- Réservation à l'année : Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

2- Réservation occasionnelle :  Vous pouvez réserver des activités de façon occasionnelle, en vous connectant à votre Espace École <https://espace-ecole.ville-bron.fr>. La réservation doit être faite au minimum 11 jours calendaires avant la date souhaitée.

#### Choix d'un menu

Menu standard

Menu sans porc

*Ne cocher qu'une seule case*

#### Allergie alimentaire / problème de santé nécessitant un PAI :

Oui  Non

*Toute allergie alimentaire et/ou problème médical doit obligatoirement être signalé. La réservation au restaurant ne pourra se faire qu'après la consultation du médecin scolaire, l'examen du dossier par une commission spécialisée et la signature du Projet d'Accueil Individualisé. Merci également de nous informer ainsi que l'école de tout problème de santé intervenant en cours d'année scolaire.*

### Inscription à l'accueil du soir

#### Choix des jours

1- Réservation à l'année :

*Ne cocher qu'une seule case par jour*

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil Récréatif de 16h30 à 17h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil Long de 16h30 à 17h45h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2- Réservation occasionnelle :

Vous pouvez réserver des activités de façon occasionnelle, en vous connectant à votre Espace École <https://espace-ecole.ville-bron.fr>. La réservation doit être faite au minimum 11 jours calendaires avant la date souhaitée.

#### Autorisation de sortie pour les élèves d'élémentaire uniquement :

L'enfant a le droit de quitter seul(e) l'accueil du soir en élémentaire : OUI  NON

## Facturation

Les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie du matin sont fixés par délibération municipale. Les factures sont disponibles sur votre Espace École et envoyées une fois par mois par mail.

Je ne souhaite pas que la facture me soit envoyée par mail

En cas de garde alternée, merci d'indiquer ci-dessous le calendrier et les adresses de facturation :

## Mode de règlement pour la restauration scolaire et la garderie du matin

La ville de Bron vous propose de régler vos factures par prélèvement automatique.

Je choisis le paiement de la facture par prélèvement automatique OUI  NON

Si OUI, un relevé d'identité bancaire et remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-joint. Si vous aviez choisi ce mode de règlement l'année scolaire précédente et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé, vous n'avez pas besoin de fournir à nouveau ces 2 documents.

Il est également possible de régler votre facture :

- par carte bancaire ou par prélèvement internet sur l'Espace Ecole
- par chèque bancaire (accompagné du papillon situé sur la facture) et en déposant au Pôle de Services Municipaux
- par espèces lors de permanences prévues à cet effet les lundis matin de 8h à 12h au Pôle de Services Municipaux

## Annulation ou rajout de réservation

Si vous souhaitez annuler ou rajouter des réservations, vous pouvez le faire au minimum **11 jours calendaires avant la date du jour concerné** par la modification en vous connectant à l'Espace École. Les modifications pour la garderie du matin peuvent se faire à **3 jours calendaires avant la date**.

Après ce délai, ne seront acceptées que les modifications exceptionnelles, motivées et justifiées (hospitalisation, décès, naissance, reprise d'activité...) **sur votre Espace École**. Pour tous renseignements : 04 72 36 14 68

## Signature

Je soussigné (e), ..... atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des temps périscolaires de la Ville de Bron qui m' a été envoyé et certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements qui figurent sur le présent document.

J'autorise les responsables à faire donner tous les soins par un médecin ou à faire transporter mon enfant en cas d'urgence dans un hôpital.

Fait à :

le :

Signature  
des responsables

## Documents à fournir

**Pour toute inscription, veuillez fournir obligatoirement les photocopies des pièces justificatives suivantes (le service ne fait pas de photocopie pour le public) :**

- Le dossier d'inscription dûment rempli et signé
- L'attestation CAF de moins de 3 mois où figure le quotient familial et le détail des prestations. Pour les familles qui n'ont qu'un enfant et pas de CAF le dernier avis d'imposition
- Une copie des attestations de travail ou formation pour chaque responsable du foyer : le dernier bulletin de salaire (si ancienneté de plus de 18 mois) sinon, attestation d'employeur avec les dates du contrat (CDD ou CDI), certificat de formation, Kbis ou toute autre pièce justifiant de l'activité professionnelle
- Pour les personnes sans activité : attestation Pôle Emploi
- Pour les étudiants : certificat de scolarité ou à défaut une carte d'étudiant
- Jugement de divorce avec indication de la pension alimentaire, du foyer de rattachement de l'enfant et de la garde alternée

**Votre inscription définitive ne pourra être valable qu'à réception d'un certificat envoyé par nos services ou remis en main propre.**



**Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné**

